

Stratégie fiscale possible

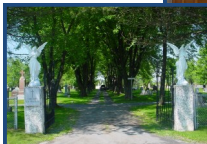
- Les premiers 200 \$ de dons permettent un retour d'environ 35 %.
- Les montants au-delà de 200 \$ peuvent donner un retour proche de 50 %.

Votre don soutient l'œuvre de l'Église dans votre milieu et peut aussi vous permettre d'économiser sur vos impôts.

Comment participer ?

- En argent comptant aux heures des célébrations, déposer dans une enveloppe dans les paniers lors des offrandes.
- Par chèque libellé au nom de **Paroisse Christ-Sauveur (Communauté Sainte Praxède)**, dans l'enveloppe retour
- Par Virement Interac à l'adresse suivante : paroisse@christsauveur.com en indiquant «**pour la communauté Ste-Praxède**»

Des enveloppes numérotées seront disponibles pour les personnes qui assistent régulièrement aux offices afin de cumuler les dons pour les reçus d'impôt.



MA COMMUNAUTÉ

Ste-Praxède, elle vibre d'Espérance.

MERCI d'avance pour votre générosité!

Vos marguilliers

Murielle Larochelle
Nicolas Provencher
Carole Vincent

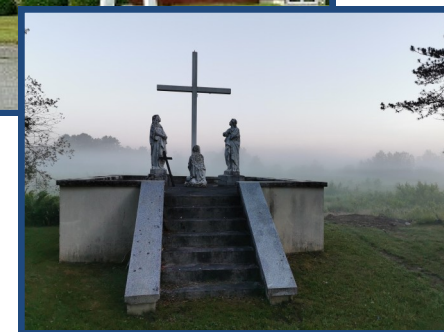
Nous contacter

Secrétariat du Secteur Des Nations
75, rue Morris, Sherbrooke, QC, J1J 2L8
819-562-4421
info@paroissedesnations.org

Contribution Volontaire Annuelle

PAROISSE CHRIST-SAUVEUR

2026



CONTRIBUTION ANNUELLE 2026 pour la CVA

SECTION DÉTACHABLE À INCLURE AVEC VOTRE DON POUR
NOUS PERMETTRE D'ÉMETTRE UN REÇU D'IMPÔT

Votre nom :

Votre adresse :

Code postal : téléphone :
Courriel :

UNE COMMUNAUTÉ

TOUJOURS VIVANTE

Nous avons maintenant un curé-coordonnateur missionnaire, le père Olivier Roland Nkwimi, cmf (Missionnaire Clarétain), originaire du Congo. **Ce missionnaire nous partage le sens de sa mission** : La vitalité de la communauté des croyantes et croyants de Bromptonville lui tient à cœur et il est prêt à nous soutenir afin que la vie chrétienne se perpétue et que la foi se transmette à nos enfants. Il n'en tient qu'à nous de collaborer.

Est-ce que la communauté va fermer ? Non, puisqu'une communauté est un groupe de personnes marchant ensemble dans une même direction et partageant des valeurs communes.

Dans le journal **ICI Brompton de mars-avril 2026**, l'article de la page 7 écrit par Marie-Josée Villemaire rappelle la force dynamique de notre communauté : sa générosité, son attachement et une solidarité exceptionnelle. Ce dynamisme nous vient de la foi de nos parents.

Qu'est-ce qui fait vivre un village ? L'AMOUR.
« 1981 : quand un village décide de se relever ».
Nous pourrions dire aujourd'hui : « 2026 : quand des croyants décident de vivre debout et de faire rayonner la joie de croire ».

La fusion de la fabrique de Christ-Sauveur avec trois autres fabriques forme maintenant le **SECTEUR DES NATIONS**. La paroisse Christ-Sauveur demeure formée de deux communautés, St-Denis et Ste-Praxède, qui célèbrent ensemble à la chapelle **des Frères du Sacré-Cœur située au 129 rue Frère-Théode, porte 21**.

Foire aux questions

- Le centre administratif et pastoral signifie-t-il une fusion des fabriques ?

Non. Aucune fusion n'est envisagée. Chaque fabrique demeure une entité légale distincte avec son propre conseil d'administration.

- Est-ce qu'une fabrique ou une église va fermer ?

Non. Aucune fermeture n'est prévue. Toutes les églises demeurent ouvertes et les célébrations se poursuivent comme maintenant.

- Pourquoi créer un centre administratif et pastoral ?

Pour améliorer l'accessibilité, soutenir la mission pastorale, réduire les coûts, retenir du personnel qualifié et harmoniser les pratiques.

- Est-ce que ma CVA ira toujours à MA paroisse ?

Oui. La Contribution Volontaire Annuelle est imputée uniquement à la fabrique du donateur.

- Qui travaillera au centre administratif ?

Du personnel qualifié en secrétariat, gestion pastorale et comptabilité.

- À qui puis-je poser mes questions ?

Aux marguilliers, aux équipes pastorales, au centre administratif ou au diocèse.

- Est-ce qu'il y a encore des messes à Brompton ?

Oui. Tous les dimanches à 9 h et chaque jour à 11 h 30 à la chapelle des Frères du Sacré-Cœur.

- Peut-on faire dire des messes pour nos défunts ?

Oui. Apportez votre demande dans une enveloppe déposée dans le panier de la quête du dimanche avec le nom du défunt, votre nom et le moment souhaité. Le montant est de 25,00 \$ qui se partage tel que 10\$ au célébrant et 15\$ à la paroisse.

Contribution volontaire annuelle (CVA)

Les services de pastorale, le secrétariat et les salaires exigent un revenu régulier. **Les dépenses mensuelles sont d'environ 8 353 \$**, soit environ 100 236 \$ par année.

Une contribution de 35 \$ par foyer pour le secteur de Brompton nous permettrait d'accompagner adéquatement nos besoins et de **poursuivre la mission**.

Étant également responsable du cimetière Ste-Praxède, la paroisse a également besoin de contributions pour assurer l'entretien et la viabilité du cimetière. Il est donc **possible de faire un don uniquement pour le cimetière**. Il est alors très important de spécifier que votre don est « pour le cimetière Ste-Praxède ».

Votre participation financière à la CVA est essentielle pour soutenir les activités pastorales qui entretiennent nos liens dynamiques : sacrements, accompagnement des familles avec des ressourcements, funérailles et présence auprès de nos aînés.